



CHAMPIONNATS *FRANCE*

G R A V E L

11 - 12 - 13 SEPTEMBRE 2026
THOUARS (79)





CHAMPIONNATS DE FRANCE
GRAVEL • THOUARS 2026

DOSSIER TECHNIQUE

L'ÉVÉNEMENT

Les informations essentielles

VILLAGE DÉPART / ARRIVÉE

Orangerie du Château de Thouars
5 avenue des Martyrs de la résistance
79100 Thouars

ORGANISATION

Vélo Club Thouarsais sous l'égide de la FFC
Co-Présidents VCT : Hervé CHAUVIN/ Alain JAHENY
Co-Organisateurs LGR : Hervé CHAUVIN / Jérôme BOURY

PROGRAMME GÉNÉRAL

Vendredi 11 • Samedi 12 • Dimanche 13 septembre 2026




PROGRAMME

11 > 13 SEPTEMBRE 2026





VENREDI 11

SEPTEMBRE

10h – 18h  Accueil & animations jeunes avec la participation des écoles du Thouarsais et du collège MTA

11h30  Inauguration officielle – Esplanade du Château

12h  Départ du RAID 500 km TOUR 79 (chronométré)

11h – 18h  Ouverture du village partenaires

14h – 17h  Animations jeunes : VTT trial & activités

19h  Soirée partenaires – Château de Thouars





SAMEDI 12

SEPTEMBRE

6h  Randonnée 200 km – La Fanou

10h  Randonnées 50 km & 80 km

10h – 16h  Sorties famille 30 km – Parc de la Vallée

10h – 18h  Village partenaires

A partir de 10h  Animations jeunes ouverte à tous.

13h00  Départ Championnat de France – 50 km

13h02  Départ Championnat de France – 80 km

14h – 20h  Animations musicales

17h  Remise des titres Champion de France

19h  Repas champêtre





DIMANCHE 13

SEPTEMBRE

05h – 12h  Accueil & permanence

10h – 16h  Village partenaires

7h30/8h00  Départ randonnées 110km et 150km

09h30  Départ Championnat de France – 150 km

09h45  Départ Championnat de France – 110 km

10h – 16h  Sorties famille 40 km – Château d'Oiron

14h – 16h  Animation musicale

16h  Remise des titres Champion de France



 Les horaires sont susceptibles d'évoluer.
 Nous vous tiendrons informés de toute modification.



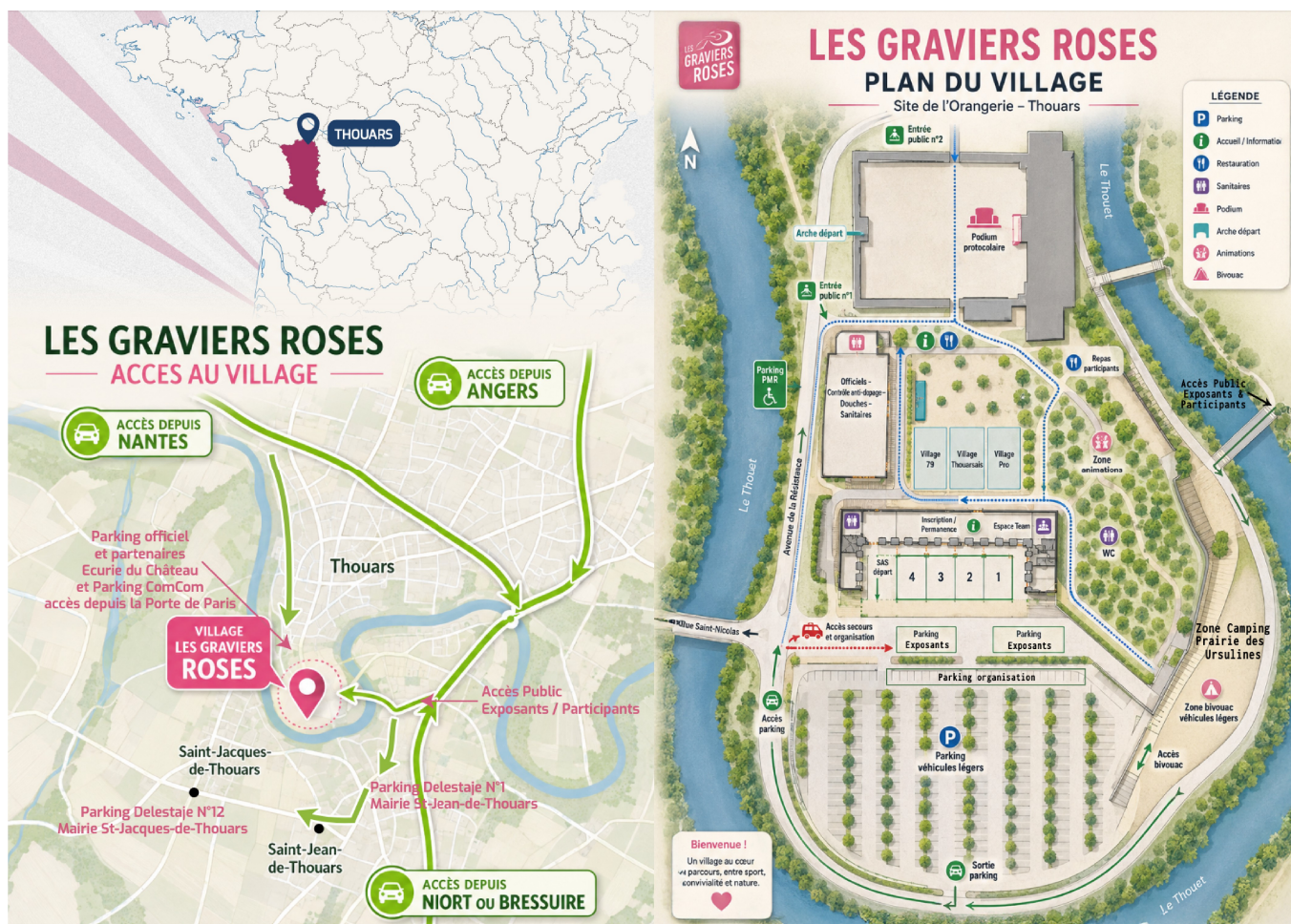
COURSES & CATÉGORIES

Horaires actuellement renseignés

50 KM	DÉPART 13H00 Samedi 12 Septembre	U17 Hommes • U17 Femmes
80 KM	DÉPART de 13H05 à 13H15 Samedi 12 Septembre	U19 Hommes • U19 Femmes • Hommes/Femmes 60-64 • 65-69 • 70+
110 KM	DÉPART de 09H40 à 9H50 Dimanche 1é Septembre	U23 Femmes • Elite Femmes • Femmes 23-34 / 35-39 / 40-44 / 45-49 / 50-54 / 55-59 • Hommes 50-54 / 55-59
150 KM	DÉPART de 09H30 à 9H35 Dimanche 13 Septembre	U23 Hommes • Elite Hommes • Hommes 23-34 / 35-39 / 40-44 / 45-49
ULTRA		
500km		
• Départ à 12h00 Vendredi 11 Septembre		
• A partir de 18 ans		

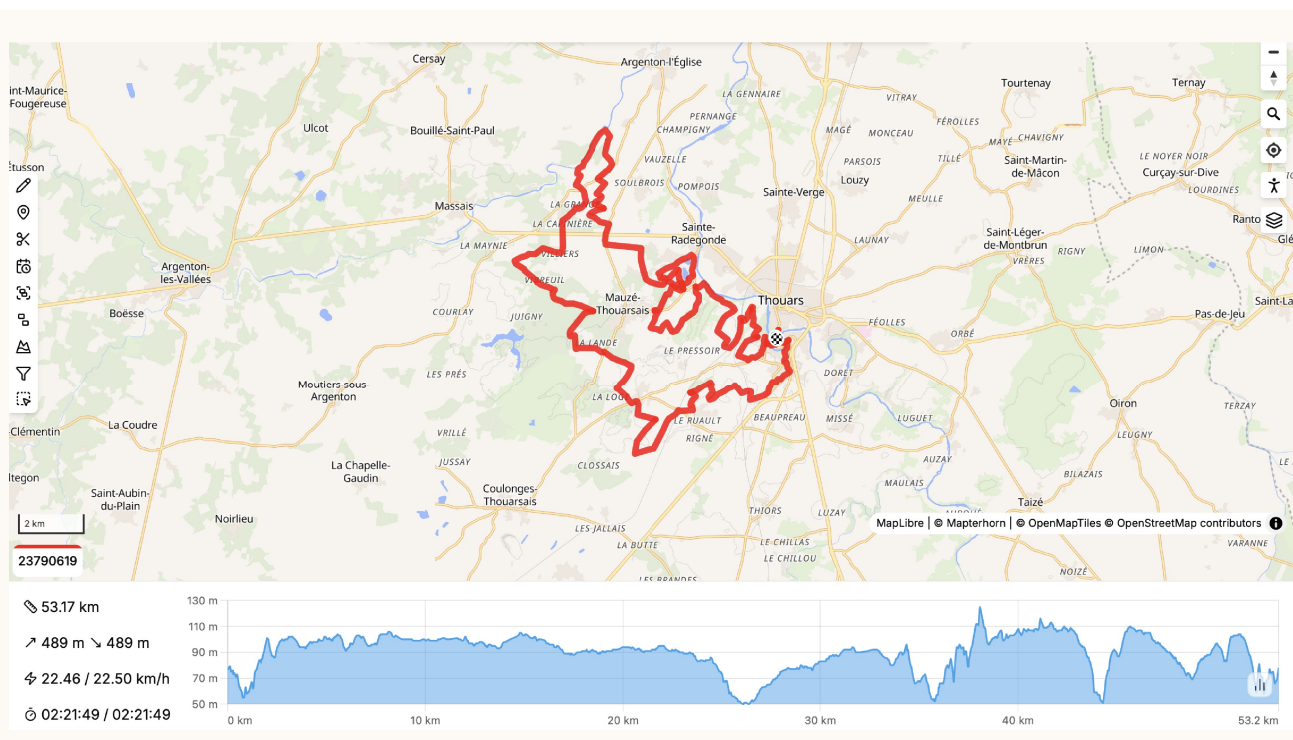
PLAN GÉNÉRAL DU SITE

Village • départ • arrivée • parkings • services



PARCOURS 50 KM

Trace officielle & informations course



DISTANCE
53,17 km

DÉNIVELÉ +
489 m

BARRIÈRES / TEMPS

POINTS CLÉS

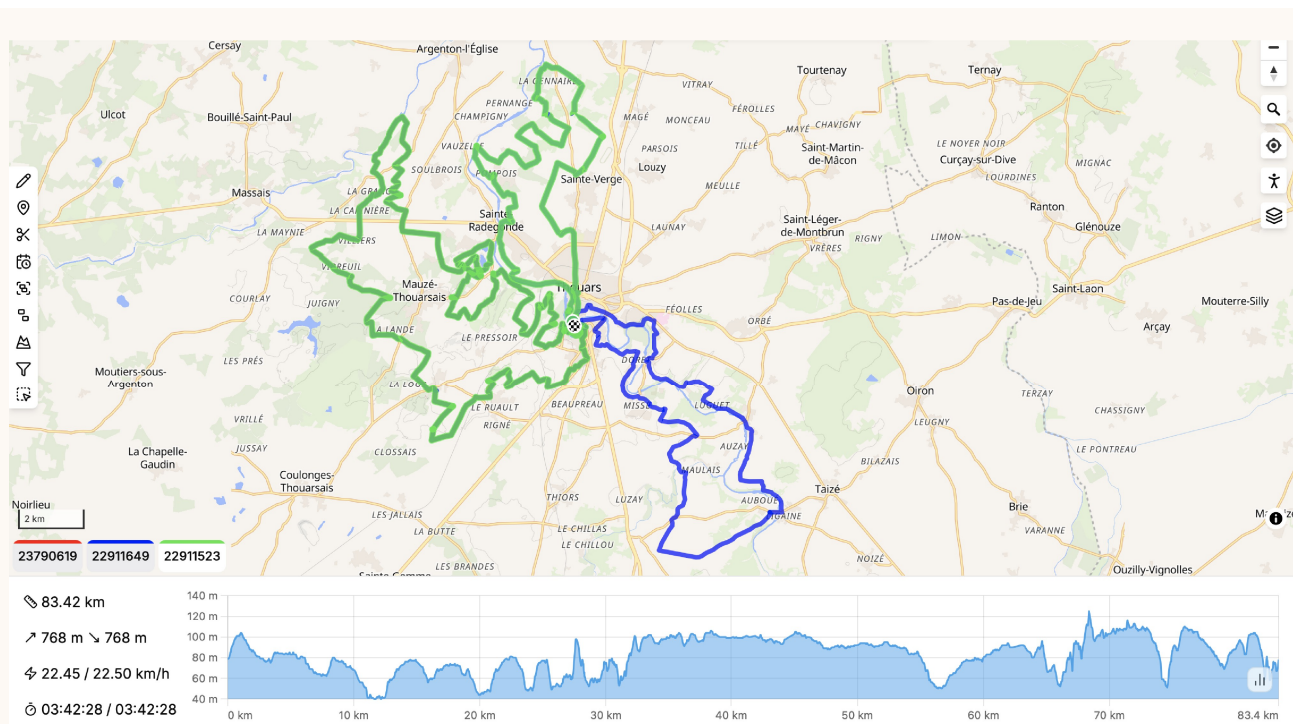
- **Zone : Technique / Ravitaillement / Déchets et Secours**
- Chaussée de Pommiers - Au pied de la côte Rose



CHAMPIONNATS DE FRANCE
GRAVEL • THOUARS 2026

PARCOURS 80 KM

Trace officielle & informations course



DISTANCE
83,42 km

DÉNIVELÉ +
768 m

BARRIÈRES / TEMPS

POINTS CLÉS

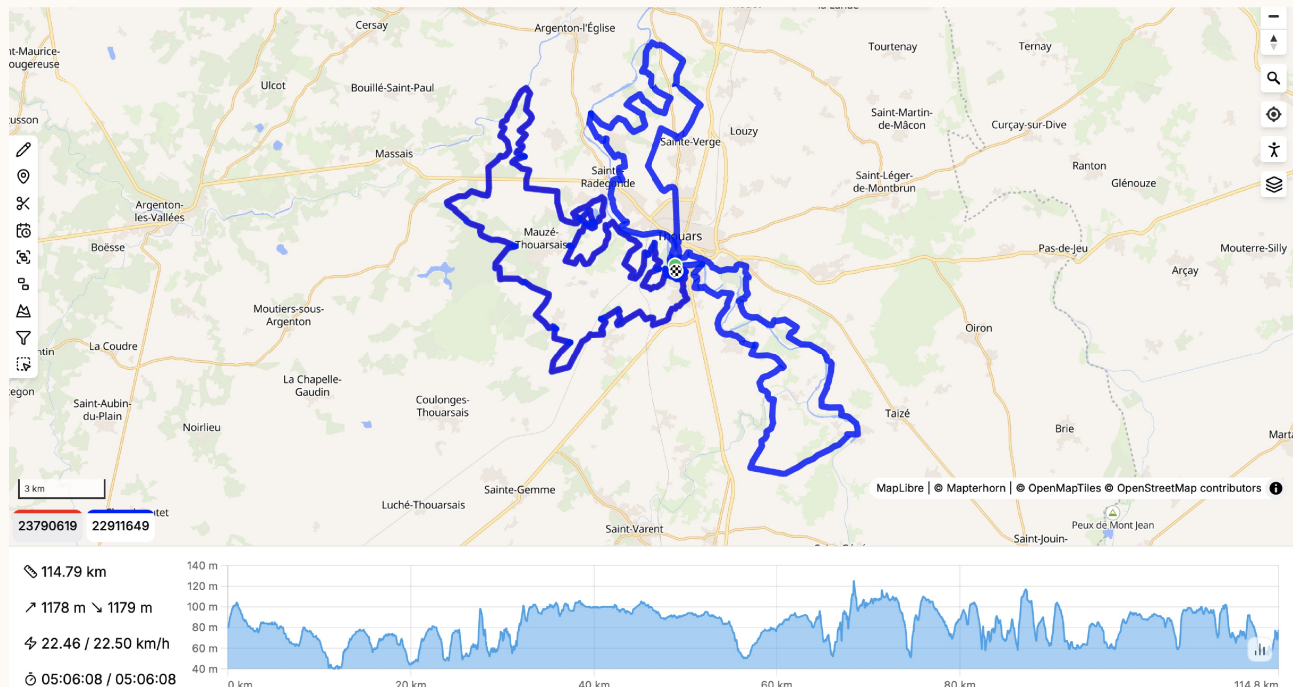
- **Zone : Technique / Ravitaillement / Déchets et Secours**
- Site de l'Orangerie : KM 31
- Chaussée de Pommiers - Au pied de la côte Rose : KM 75,8



CHAMPIONNATS DE FRANCE
GRAVEL • THOUARS 2026

PARCOURS 110 KM

Trace officielle & informations course



DISTANCE
114,79 km

DÉNIVELÉ +
1178 m

BARRIÈRES / TEMPS

POINTS CLÉS

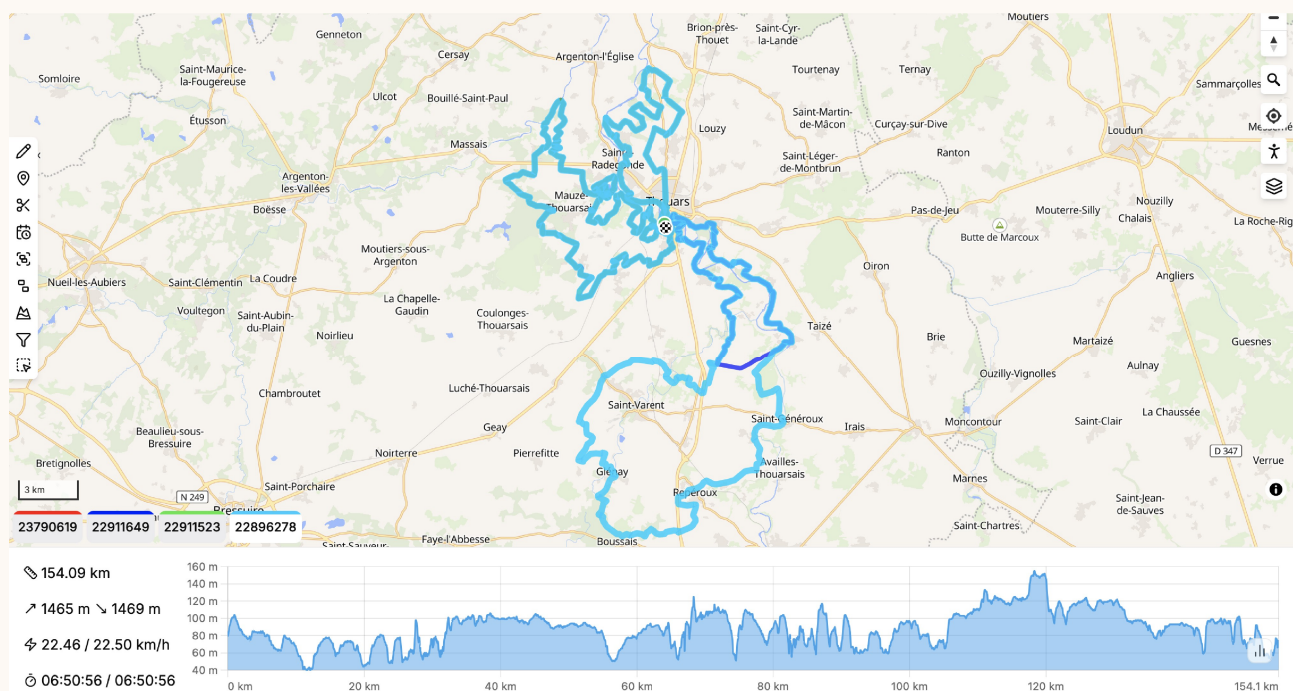
- **Zone : Technique / Ravitaillement / Déchets et Secours**
- Site de l'Orangerie : KM 31 et KM 84,5
- Ligaine / Chemin de la Croix Malécot - Auboué : KM 99,5
- Chaussée de Pommiers - Au pied de la côte Rose : KM 75,8



CHAMPIONNATS DE FRANCE
GRAVEL • THOUARS 2026

PARCOURS 150 KM

Trace officielle & informations course



DISTANCE
154,09 km

DÉNIVELÉ +
1465 m

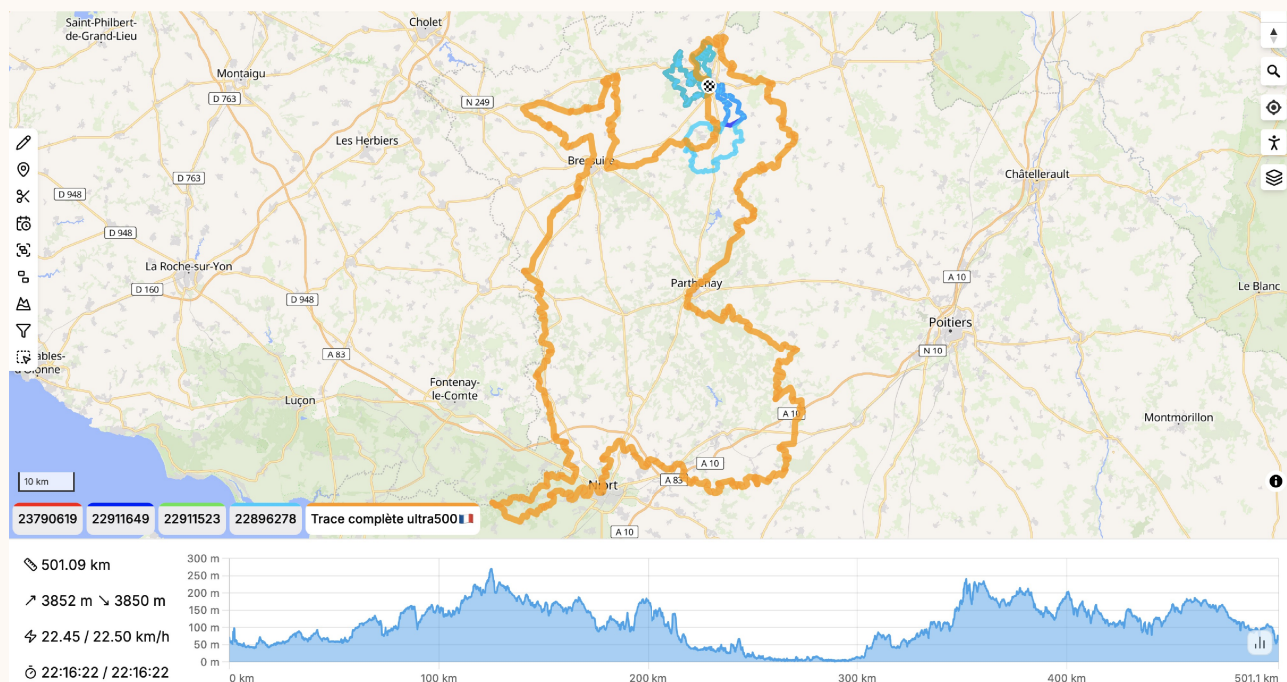
BARRIÈRES / TEMPS

POINTS CLÉS

- **Zone : Technique / Ravitaillement / Déchets et Secours**
- Site de l'Orangerie : KM 31 et KM 84,5
- Ligaine / Chemin de la Croix Malécot - Auboué : KM 99,5
- Chaussée de Pommiers - Au pied de la côte Rose : KM 75,8

PARCOURS ULTRA

Trace officielle & informations course



DISTANCE
501 KM

DÉNIVELÉ +
3852 m

BARRIÈRES / TEMPS

POINTS CLÉS

Ravitaillements

- Parthenay « La Prée » KM 104
- Moncutant KM 369

BIVOUAC : Sanitaire/ zone repos / repas

- Coulon KM 267



CHAMPIONNATS DE FRANCE
GRAVEL • THOUARS 2026

INFORMATIONS PRATIQUES

RETRAIT DES DOSSARDS & PERMANENCE

Permanence vendredi de 9H00 à 19H00

Permanence samedi de 5H00 à 19H00

Permanence dimanche à partir de 6H30 à 13H00

PARKINGS & ESPACE CAMPING

Parking de l'orangerie , 5 avenue des martyrs de la résistance 79100 Thouars

Parcours de délestage :

- Mairie de Saint Jean de Thouars, rue Charles Ragot 79100 Saint Jean de Thouars
- Mairie de Saint Jacques de Thouars, 18 rue Baillergeau 79100 Saint Jacques de Thouars

Zone Camping Car et Vans

- Prairie des URsulines
- Espace bas d'Orangerie

SANITAIRES / DOUCHES / VESTIAIRES

Gymnase du château , 3 avenue des martyrs de la résistance 79100 Thouars

Sanitaires :

- Orangerie du Chateau
- Gymnase du château

MÉDICAL / SECOURS / SÉCURITÉ

Protection civile du vendredi au dimanche

- 1 Poste secours site d'Orangerie + 1 poste secours CHAUSSEE DE POMMIERS et 3 ème site de LIGAINÉ

Service sécurité 24H/24 du jeudi au lundi matin

- Site de l'Orangerie

RESTAURATION & VILLAGE EXPOSANTS

2 food trucks

1 stand Restauration public

1 stand bar/ crêperie

1 espace restauration coureurs/ bénévoles

1 espace partenaire VIP

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Espace Team , réservé aux 7 teams officiels

- Parking Esplanade de l'orangerie

Station de lavage KACHER :

- Parking de l'Orangerie

Contrôle anti-dopage :

- Salle de sport du château



CHAMPIONNATS DE FRANCE
GRAVEL • THOUARS 2026

ORGANISATION

DIRECTION DE L'ÉPREUVE

Hervé CHAUVIN 07 84 00 99 39

COORDINATION GÉNÉRALE

Thierry BOURREAU 06 85 37 76 95/ Killian MORIN 07 77 69 37 69

RESPONSABLE SÉCURITÉ

Joel RICHEFORT 06 59 84 40 77

COMPÉTITION / SPEAKER

Cyril JOUIN 06 30 84 72 70

ANIMATION / SPEAKER

Christophe GUINFOLEAU 06 60 19 23 91

JURY / ARBITRES

Stéphane Lavignac : Président de jury
Antoine De Zerbi : Juge à l'arrivée
Sophie Rasset : Délégué Médical

Nicolas Petitjean : référent événement gravel FFC 06 99 16 57 02
Pierre-Yves Chatelon : référent DTN gravel FFC 06 80 58 60 17

MÉDICAL

Jamal ZINOUNE Médecin HNDS

CHRONOMÉTRAGE

CHRONO CONSULT

ECHELON COURSE

OUVERTURE EPREUVE 50 km et 150 km

1ere MOTO OUVERTURE

- PAILLAT Sebastien 0760797304

2 éme QUAD OUVERTURE

- CHEVALIER Benjamin

OUVERTURE EPREUVE 80 km et 110 km

1ere MOTO OUVERTURE

- MONROUZEAU Elie 0769137264

2 éme QUAD OUVERTURE

- CORDEAU Dylan 0612804777

FERMETURE 50, 80, 100 et 150 Km

- BRUNET Florian 0672982922

- PAILLAT Cécile 0632439164

QUAD PHOTOGRAPHE et CAMERA

- COUTANT Sylvain 0686341880

TRAVERSEE VILLE NEUTRALISEE (MOTOS ou QUAD)

- BICHON Jean Claude 0635944085

- BENOIT Patrice 0687765212

- COTONAT Dominique 0632357605

- JAHÉNY Alain 0651201373

- GIRARD François 0685364278

- LASNIER Stéphane 0643901431

- GORON Christian 0676725440

- BICHON Mickael 0663751456

- CANIOT Anthony 0683551195

- GUILLOT Stéphane 0608802852

- T Yann HUBLET 0672810729

VEHICULE OFFICIEL

TOYOTA TEAM DEUX SEVRES

RENAULT DACIA

VEHICULE INVITES

TOYOTA TEAM DEUX SEVRES

VEHICULE ASSISTANCE

VOLKSWAGEN TEAM DEUX SEVRES



RÈGLEMENT

Championnat de France Gravel 2026

CHAMPIONNATS DE FRANCE GRAVEL 2026 (Discipline reconnue de haut-niveau)

ARTICLE 1 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET RISQUES INHÉRENTS

Tout(e) participant(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en acceptant les clauses dans leur intégralité et assumer les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, notamment les chutes individuelles ou collectives.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE CIRCULATION GÉNÉRALES

Les épreuves du Championnat de France Gravel se déroulent sur voie publique, conformément aux règles techniques et de sécurité des épreuves cyclistes sur la voie publique de la FFC.

Le parcours emprunte routes et chemins ouverts à la circulation. : **Les différents parcours se feront sous le régime de la priorité de passage. Sur la route, les participants devront tenir leur droite pendant toute la durée de l'épreuve, et auront la priorité de passage à chaque intersection (un dispositif de sécurité sera mis en place). Néanmoins, il est recommandé de traverser ces intersections avec prudence.**

Les consignes des signaleurs et des forces de l'ordre doivent être respectées sans discussion. Ils sont là pour votre sécurité et celle des autres usagers.

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉPREUVES

Les épreuves sont ouvertes aux licencié(e)s et non licencié(e)s d'au moins 15 ans dans l'année civile :

- Licencié(e)s FFC compétition : élite pro, élite, open et access = seuls les détenteurs de ces types de licence de nationalité française peuvent prétendre à concourir pour les titres de champion/ne de France et être classés dans le classement officiel des championnats de France.
- Les licences FFC « Sport » épreuve de masse ou Pass découverte valide.
- Licenciés titulaire d'une licence délivrée par une fédération étrangère affiliée à l'UCI (femmes et hommes)
- Non licenciés de nationalité française ou étrangère (justificatif médical : certificat ou module de santé accessible sur <https://compte.fgc.fr/>)
- Non licencié(e)s mineurs avec certificat médical (moins d'1 an) de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition

Les mineurs non licenciés FFC ou non licenciés étrangers doivent fournir une autorisation parentale à engagement.loisir@ffc.fr

ARTICLE 4 – MATÉRIEL OBLIGATOIRE ET RECOMMANDÉ

Matériel obligatoire

- Casque à coque rigide homologué (normes CE)
- Vélo Gravel ou cyclo-cross en parfait état de fonctionnement
- Cintre de route/gravel/cyclocross obligatoire (cintre plat et prolongateurs interdits)
- Assistance électrique interdite
- Compteur GPS
- Téléphone portable, allumé et chargé
- Multitool (outil multifonctions)
- Kit de réparation pour pneus

Tout participant ne présentant pas ces équipements pourra se voir refuser le départ.

Matériel recommandé

- Coupe-vent ou veste imperméable
- Vêtements adaptés à la météo
- Capacité de 1 L d'eau minimum (ex : 2 bidons de 500 mL)
- Couverture de survie
- Ravitaillement personnel de départ

Tout équipement doit être solidement fixé. Toute négligence engage l'entière responsabilité du participant.

ARTICLE 5 – CHRONOMÉTRAGE ET PARCOURS

Le chronométrage s'effectue sur l'intégralité du parcours, selon un format classique "départ-arrivée". Les participants doivent obligatoirement être équipés de compteur GPS afin de suivre les parcours officiels indiqués par la trace GPX fournie par l'organisateur. Aucun changement de trace à l'initiative des participants n'est autorisé.

En cas de litige, le collège des arbitres pourrait vérifier l'enregistrement de données des compteurs après l'épreuve.

Seule la trace GPX officiel fait foi. Cependant un balisage indicatif sera mis en place par l'organisation.

En cas d'erreur de parcours, aucune réclamation ne sera prise en compte concernant l'absence de balisage, **seule la trace GPX officielle est valable**

ARTICLE 6 – COMPORTEMENT SUR LA ROUTE

Les comportements dangereux (écarts brusques, freinages imprévisibles, attitude agressive...) sont à proscrire. Un coureur mettant en danger les autres pourra être disqualifié, avant, pendant ou après la course.

Les véhicules suiveurs personnels sont interdits. Tout contrevenant engage sa responsabilité en cas d'accident. Le jet de déchets hors zones prévues est interdit et sanctionné.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE MÉDICALE, SECOURS ET ABANDON

Un dispositif médical (secouristes, ambulances, PC Sécurité) est déployé.

En cas d'incident : contacter le PC Sécurité via le numéro fourni avec le dossard. En cas d'abandon : prévenir un signaleur ou le PC Sécurité.

Sauf urgence médicale, le rapatriement reste sous la responsabilité du participant.

Numéros utiles :

- PC Sécurité : transmis avec le dossard

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police : 17

ARTICLE 8 – ZONES DE RAVITAILLEMENT ET D'ASSISTANCE

Des zones de ravitaillement et d'assistance technique sont prévues et signalées sur le parcours.

Dans ces zones :

- Les équipes peuvent fournir nourriture, boissons et assistance mécanique• Tout changement de vélo est strictement interdit
- Un espace officiel de ravitaillement est mis en place par l'organisation

En dehors de ces zones, toute assistance est interdite et passible de disqualification. Les coureurs doivent s'arrêter pour être assistés (pas d'assistance en roulant).

L'organisateur se laisse le droit de demander aux participants d'indiquer leur numéro de dossard sur les produits de ravitaillements personnels. Le non-respect de ces consignes pourra faire l'objet d'une sanction.

ARTICLE 9 – DÉCLARATION DE SINISTRE

Tout sinistre pouvant engager la responsabilité de l'organisateur doit faire l'objet d'une déclaration écrite dans un délai de 48h, par courrier recommandé avec toutes les pièces justificatives permettant l'instruction par l'assurance.

ARTICLE 10 – MODIFICATIONS, NEUTRALISATION OU ANNULATION DE L'ÉPREUVE

Le parcours peut être modifié, l'épreuve neutralisée ou annulée à tout moment par décision du directeur de course ou décision préfectorale, en fonction des conditions de sécurité.

Les horaires de passage sont déterminés et limités à heures fixes et définies. Tout participant hors délai sera considéré comme hors épreuve. Il devra rejoindre l'arrivée par ses propres moyens.

ARTICLE 11 – ENGAGEMENT ET PAIEMENT

Les licenciés FFC et titulaires des licences délivrées par une fédération affiliée à l'UCI s'engageront en ligne sur les plateformes d'inscription de la FFC (www.ffc.fr rubrique « Engagements Gravel ») ou s'engageront sur la plateforme de l'organisateur.

Les inscriptions en ligne seront closes le lundi précédant le week-end de compétitions à 20h00. Aucun engagement n'est possible après cette date.

Toute inscription implique le paiement des droits d'engagement. Aucun engagement ne sera pris en compte sans règlement.

ARTICLE 12 – CONDITIONS D'INSCRIPTION ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions sont personnelles, non transférables et irrévocables. Elles ne donnent lieu à aucun remboursement sauf annulation de l'épreuve par l'organisateur (hors cas de force majeure).

ARTICLE 13 – IDENTIFICATION ET CONTRÔLE DES PARTICIPANTS

L'identification des participants sera vérifiée au retrait des dossards. Des contrôles peuvent être effectués à tout moment pendant l'épreuve (matériel, identité, port de la plaque de cadre et de la puce).

Tout comportement visant à contourner ces contrôles pourra entraîner la disqualification du

participant.

Chaque participant devra :

- Accrocher un dossard dans le dos (remise par l'organisation)
- Apposer sur la tige de selle un autocollant à puce (fourni)

Ces deux dispositifs sont obligatoires. Leur absence, perte ou altération pourra entraîner une disqualification.

Le classement se base sur le temps officiel du départ (starter), conformément au règlement FFC.

ARTICLE 14 – CLASSEMENTS ET TITRES DE CHAMPION DE FRANCE

Un classement établi pour le championnat sera disponible sur la page de l'épreuve, ainsi que les résultats de l'épreuve, pour tous les finishers.

Les temps scratchs & catégories sont établis selon le temps officiel du départ (starter) et dans l'ordre du passage sur la ligne d'arrivée.

A l'issue des épreuves, un classement scratch sera réalisé (incluant licenciés FFC/non licenciés/étrangers), ainsi qu'un classement « Championnats de France » réservés aux licenciés FFC (cf. article 3) concernant les Elite et par catégories d'âge chez les femmes et les hommes permettant de déterminer le ou la champion(ne) de France.

L'âge pris en compte est celui du millésime de l'année (exemple : homme né en 1986 / Catégorie M2). Les titres de champions et championnes de France s'effectueront selon le tableau suivant :

FEMMES/HOMMES

U17 15/16 ans

U19 17/18 ans

U23 19/22 ans

ELITE*

F1/M1 35/39 ans

F2/M2 40/44 ans

F3/M3 45/49 ans

F4/M4 50/54 ans

F5/M5 55/59 ans

F6/M6 60/64 ans

F7/M7 65/69 ans

F8/M8 70 ans et +

La catégorie 23-34 ans fera l'objet d'un podium avec un trophée « Challenge France » (pas de remise de titre de champion(ne) de France).

Les titres de champions et championnes de France seront décernés si un minimum de trois participant(e)s licencié(e)s FFC par catégories sont au départ de l'épreuve.

** Sont considérés comme Elite :*

- Licences FFC Elite pro/Elite dans les disciplines gravel, route, cyclocross, vtt xco, ou piste endurance

- Les 20 premiers des derniers championnats de France gravel Elite (incluant les 19-34 ans en 2025)

- Les qualifiés au championnat du monde gravel dans la catégorie Elite de l'année en cours

- Pour les catégories d'âge souhaitant participer en Elite, se rapprocher de la FFC. La DTN étudiera la demande de sur classement qui sera acquise pour le reste de la saison.

ARTICLE 15 – QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Les résultats de l'épreuve sont susceptibles d'être utilisés comme critère de sélection pour les Championnats du Monde Gravel UCI, conformément aux règlements fédéraux en vigueur.

ARTICLE 16 – COMPORTEMENT ANTISPORTIF, FRAUDE ET SANCTIONS

Tout comportement jugé antisportif, toute fraude (coupure de parcours, assistance non autorisée, dossard prêté, etc.), ou tout manquement au respect des règles du présent règlement pourra entraîner des sanctions : avertissement, pénalité de temps, déclassement ou disqualification, selon l'appréciation des commissaires ou du directeur de course.

ARTICLE 17 – SANCTIONS IMMÉDIATES ET RÔLE DES COMMISSAIRES

Les commissaires officiels désignés par la FFC sont seuls habilités à prendre des décisions en matière de disqualification, pénalités ou déclassement. Le directeur de course peut, en lien avec eux, prendre des décisions conservatoires immédiates si la sécurité ou l'intégrité de l'épreuve sont en jeu.

ARTICLE 18 – RESPONSABILITÉS JURIDIQUES DU PARTICIPANT

Chaque participant engage sa responsabilité civile et pénale en cas d'accident causé à un tiers, volontairement ou par négligence. Il lui appartient d'être couvert par une assurance individuelle accident.

ARTICLE 19 – REMISE DES PRIX

La remise des récompenses se déroulera le jour même de l'épreuve.
Aucun lot ne pourra être ni échangé, ni remboursé, ni envoyé.
Aucune récompense ne sera effectuée en espèces.

ARTICLE 20 – DROIT DE REFUS D'ENGAGEMENT

L'organisation se réserve le droit de refuser l'engagement ou de radier toute personne dont le comportement ou les propos porteraient atteinte à l'image de l'événement ou au respect du règlement.

ARTICLE 21 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (RGPD)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de l'organisation. Conformément à la réglementation sur la protection des données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données le concernant, en s'adressant à l'organisateur.

ARTICLE 22 – DROIT À L'IMAGE

Tout(e) participant(e) à l'épreuve du championnat autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants-droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les résultats et les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il ou elle pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements ou traités.

ARTICLE 23 – FORCE MAJEURE ET ANNULATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'épidémie, d'arrêté préfectoral ou toute autre décision administrative imposée, l'organisation pourra annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement ou indemnisation, hors dispositions exceptionnelles prévues par l'organisateur.



CATÉGORIES & TITRES

U17	15/16 ans	U19	17/18 ans
U23	19/22 ans	ELITE	selon critères FFC
F1 / M1	35/39 ans	F2 / M2	40/44 ans
F3 / M3	45/49 ans	F4 / M4	50/54 ans
F5 / M5	55/59 ans	F6 / M6	60/64 ans
F7 / M7	65/69 ans	F8 / M8	70 ans et +

CHALLENGE FRANCE

La catégorie 23-34 ans fait l'objet d'un podium « Challenge France » sans attribution d'un titre de champion(ne) de France.



SÉCURITÉ & ASSISTANCE

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- Casque homologué
- Vélo Gravel/cyclo-cross
- Cintre route/gravel/cyclocross
- Compteur GPS
- Téléphone chargé
- Multitool
- Kit de réparation

EN CAS D'INCIDENT / ABANDON

PC Sécurité : numéro transmis avec le dossard

3 Postes de secours :

- Site de l'Orangerie
- Cimetière de Sainte Radegonde
- Chemin de la Croux Malecot / Auboué

SAMU : 15 • Pompiers : 18 • Police : 17

À COMPLÉTER AVANT DIFFUSION

Numéro PC Sécurité :

Poste médical : Entrée du village

Procédure de rapatriement : Véhicule assistance organisation

Coordonnées secours / permanence : Joel RICHEFORT 0659844077

PARTENAIRES

NOS PARTENAIRES





TRACES & INFORMATIONS FOURNIES

Éléments repris du document source — conservés sans modification de fond.

RAVITAILLEMENTS & POINTS D’EAU

1. Ravitaillements – sites, jours et parcours¶

Site	Jour	Parcours concernés
Site de l’Orangerie	Samedi & dimanche	80 km • 110 km • 150 km
Ligaine Chemin de la Croix Malécot – Auboué	Dimanche	110 km • 150 km
Lac du Cébron	Samedi	200 km rando
Trompe Souris	Samedi	200 km rando
Trompe Souris	Dimanche	Retour du 500 km
Coulon	À définir	500 km

2. Points d’eau et zones associées¶

Localisation	Installation	Zones associées
Chaussée de Pommiers – au pied de la Côte Rose	Point d’eau fixe	Zone technique • Zone déchets • Zone secours
Ligaine	Point d’eau fixe	Zone technique • Zone déchets • Zone secours